

Ottawa, Canada K1A 0E4

Monsieur Kevin Sorenson, député
Président
Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Je suis heureux de répondre, pour le compte du gouvernement du Canada, aux recommandations du rapport du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes : Rapport d'examen spécial – Énergie atomique du Canada limitée, des Rapports de l'automne 2017 du vérificateur général du Canada qui a été publié le 8 juin 2018.

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) joue un rôle important au Canada, compte tenu de son mandat de soutenir la science et la technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. L'examen spécial de 2016-2017 d'EACL par le Bureau du vérificateur général a été effectué pendant la première année d'exploitation d'EACL dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Cet examen s'est avéré une évaluation utile des politiques et pratiques de gestion d'EACL et permettra d'apporter des améliorations futures. En général, le rapport a conclu que le Bureau du vérificateur général a l'assurance raisonnable que les actifs d'EACL étaient protégés et contrôlés, que ses ressources étaient gérées avec efficience et économie et que ses activités étaient menées avec efficacité, comme l'exige l'article 138 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

EACL et les Laboratoires nucléaires canadiens assument de plus en plus leurs rôles respectifs. En général, le gouvernement considère que les résultats d'EACL sont positifs et qu'elle respecte son mandat dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Les projets de déclassement et de gestion des déchets progressent plus rapidement, et les investissements visant à mettre à niveau l'infrastructure scientifique et essentielle aux laboratoires de Chalk River font de bons progrès.



Le gouvernement appuie le suivi et l'établissement de rapports sur les progrès relativement au modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur par EACL. Une exigence clé est que les mesures et les objectifs de l'évaluation du rendement des Laboratoires nucléaires canadiens soient bien compris. Pour répondre à la recommandation du Comité, EACL présentera un rapport détaillé sur le rendement relativement aux mesures et aux objectifs établis pour les Laboratoires nucléaires canadiens avant le 31 décembre 2018.

Le gouvernement est aussi d'accord avec la recommandation du Comité selon laquelle les employés d'EACL doivent avoir les compétences et les capacités nécessaires pour surveiller le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. EACL a établi et mis en œuvre les programmes de formation nécessaires pour ses employés et présentera, avant le 31 décembre 2018, un rapport indiquant le pourcentage d'employés, existants et nouveaux, qui ont suivi le programme de formation sur la gestion des contrats.

Pour le compte du gouvernement du Canada, je voudrais remercier les membres du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes et ses employés du travail important qu'ils ont accompli en réalisant l'évaluation de l'examen spécial d'EACL.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Amarjeet Sohi, C.P., député

A. Sohi